

Université Mentouri Constantine

Faculté des Sciences de la Nature et de la Vie

Département Biochimie Microbiologie

Année universitaire 2011/2012

PV de délibération du concours
Doctorat Biochimie-Biotechnologies

Postes ouverts 03

N°	N° de carte	Nom	Prénom	Nd/16	Entretien/4	Nd/20
1	06/4126560	MEDOUKALI	Imane	12.11	3.95	16.06
2	06/4117314	MEDOURI	Asma	12.09	3.45	15.54
3	06/4066785	BOUADI	Hala	11.74	3.55	15.29
4	06/4065283	DERRADJI	Hanifa Sarah	11.74	3.3	15.04
5	06/3046423	BENALIOUCHE	Rim	9.85	3.15	13.00
6	06/4066500	LAIB	Meriem	9.25	2.7	11.95

Les noms en gras(03) sont retenus pour le Doctorat

Membres de la Commission:

Responsable du doctorat : Professeur MERAIHI Z.

Membres du CPD :

Pr KHELIFI D.

Pr MECHAKRA A.

Membre Externe

Dr. BEREHI L

Représentant du Département

Dr. BOUDAH N.

Fait à Constantine le 06/12/2011

Le Chef de Département


رئيس قسم الكيمياء
الحيوية والميكروبيولوجيا
بن السقني عبد الرحمن

Note entretien des candidats retenus au Doctorat
 Biotechnologies Biologie et Environnement
 option : Biochimie et Biotechnologies

N°	N° de carte	Nom	Prénom	Motivation	Communication	Synthèse	Aptitudes	Nd/4
1	06/4126560	MEDOUKALI	Imane	0.95	1	1	1.00	3.95
2	06/4117314	MEDOURI	Asma	0.95	0.7	0.95	0.85	3.45
3	06/4066785	BOUADI	Hala	0.80	0.95	0.85	0.95	3.55
3	06/4065283	DERRADI	Hanifa Sarah	0.80	0.8	0.85	0.85	3.30
5	06/3046423	BENALIOUCHE	Rim	0.90	1	0.65	0.60	3.15
6	06/4066500	LAIB	Meriem	0.70	0.55	0.85	0.60	2.70

Responsable du doctorat : Professeur MERRAIHI Z. 

Membres du CPD :

Professeur KHELIFI D. 

Professeur MECHAKRA A., 

BEREHI L

BOUDAH N 

Commission de Sélection et d'évaluation des candidats postulant pour une formation de troisième cycle en vue de l'obtention d'un diplôme de Doctorat

Intitulé du Doctorat : Biotechnologie, Biologie et Environnement : Option Ecologie Microbienne

Année Universitaire 2011-2012

Le comité pédagogique de Doctorat, option Ecologie Microbienne, s'est réuni le Jeudi 24 Novembre 2011 au Département de Biochimie-Microbiologie pour la sélection et l'évaluation des dossiers de candidatures pour une formation de Troisième Cycle en vue de l'obtention d'un Doctorat.

- Conformément à la Circulaire Ministérielle N° 698 du 25 Octobre 2011 portant habilitation du Doctorat en Biotechnologie, Biologie et Environnement, option Ecologie Microbienne, au Département de Biochimie-Microbiologie, Faculté des Sciences de la Nature et de la Vie, Université Mentouri Constantine,
- Conformément à la Circulaire N° ??? du 12 Mai 2008 précisant les critères d'accès au 3^{ème} Cycle LMD

la Commission de sélection a procédé dans une première étape à l'examen des dossiers de candidatures pour une étude de **leur recevabilité**.

1- Recevabilité des dossiers de candidatures

Les services de la Post-graduation du Département a réceptionné onze (11) dossiers de candidats postulant pour une formation de 3^{ème} cycle dans la spécialité Ecologie Microbienne.

- Huit (08) dossiers de la spécialité Master **Ecologie Microbienne** – U. Mentouri Constantine
- Un (01) dossiers de la Spécialité Master **Microbiologie et Biologie moléculaire des Microorganismes** – Université Mentouri Constantine
- Deux (02) dossiers de la Spécialité **Santé, eau et environnement, Microbiologie de l'environnement** – Université 08 Mai 1945 de Guelma

Selon le cursus fourni dans les dossiers de candidatures de l'Université de Guelma, Master Santé, Eau et Environnement (**relevés de notes et non les programmes des enseignements des Unités et Matières de la spécialité**), la Commission de sélection constate que les intitulés des Unités et Matières ne sont pas

conformes à la spécialité du Doctorat habilité (Ecologie microbienne). LA Commission relève un taux de similitude de 5% des programmes enseignés (matière « interactions plante-microorganismes » dans une Unité de Découverte du Semestre trois), alors que certaines matières et unités du même cursus sont dispensés dans le parcours Licence Ecologie Microbienne. Par conséquent la Commission de sélection considère que les dossiers de candidatures du Master « Santé, Eau et Environnement » de l'Université de Guelma sont irrecevables et donc non conformes aux programmes d'enseignement de la spécialité Master « Ecologie Microbienne ».

La candidature de Amiar Asma, de la spécialité Master Microbiologie et Biologie Moléculaire des Microorganismes de l'Université Mentouri de Constantine est refusée dans la mesure où la candidate postule conjointement dans les deux spécialités de la Filière Microbiologie (« Microbiologie et Biologie Moléculaire des Microorganismes » et « Ecologie Microbienne »).

Les trois précédentes candidatures ne seront pas par conséquent prises en considération dans l'étude des dossiers et la présélection.

2- Etude des dossiers : présélection et évaluation

La commission compétente a appliqué la Circulaire N° du 12 Mai 2008 précisant les critères d'accès au 3^{ème} cycle LMD en tenant compte du nombre de postes dans la spécialité du Doctorat habilité dans la Circulaire Ministérielle 698 du 25 Octobre 2011.

Après l'étude de recevabilité des dossiers, huit candidatures, issues du Master « Ecologie Microbienne » sont retenues. Le service de la pédagogie du Département a auparavant établi un premier classement des candidats selon la moyenne générale du cycle Master (M1 et M2). La commission a procédé à la 1^{ère} étape de présélection des candidats c'est-à-dire à l'affectation du coefficient « B » et établi un second classement.

Conformément à la circulaire sus-citée, le Comité Pédagogique de Doctorat effectue la 2^{ème} étape de l'étude des dossiers, l'évaluation des dossiers des candidats présélectionnés notée sur 16 points. Cette étape consiste à vérifier sur le Procès-verbaux de délibérations du cycle Master (M1 et M2) le parcours pédagogique des candidats (admission par compensation, rattrapage, ou redoublement). Ce paramètre Nd est obtenu par l'affectation de la note « A » par un coefficient correctif selon la réglementation en vigueur.

A l'issue de cette opération un troisième classement des candidats est établi :

N°	Nom	Prénom	S1	S2	Moy M1	S3	S4	Moy M2	(M1+M2)/2	MG	B	A	Nd	AxNd
1	MELLAL	Hanane	13,00	12,47	12,74	12,39	16,00	14,20	13,47	13,47	1	13,47	0,8	10,77
2	KHOUNI	Sabra	13,80	12,78	13,29	13,22	16,00	14,61	13,95	13,95	1	13,95	0,7	9,76
3	ABBASSI	Rahma	14,75	10,38	12,57	12,35	16,00	14,18	13,37	13,37	0,8	10,70	0,7	7,49
4	BOUCHAALA	Wafa	12,70	11,68	12,19	12,03	16,00	14,02	13,10	13,10	0,8	10,48	0,7	7,34
5	BENYAMINA	Mohamed Djallal	12,10	13,13	12,62	10,34	16,00	13,17	12,89	12,89	0,7	9,02	0,6	5,41
6	MANSOURI	Yasmina	11,68	10,84	11,26	10,81	16,00	13,41	12,33	12,33	0,6	7,40	0,7	5,18
7	DAOUI	Aïcha	12,13	11,82	11,98	11,00	16,00	13,50	12,74	12,74	0,6	7,64	0,6	4,59
8	ALI GUECHI	Maïssa Rym	11,78	11,23	11,51	11,26	16,00	13,63	12,57	12,57	0,6	7,54	0,6	4,52

Tableau 1 – Classement Général après présélection et évaluation des dossiers des candidats présélectionnés.

A l'issue de ce classement général les candidats dont les noms qui suivent subiront la 3^{ème} étape, un entretien noté sur 04 (quatre points) selon la Circulaire Ministérielle :

N°	Noms	Prénoms
1	MELLAL	Hanane
2	KHOUNI	Sabra
3	ABBASSI	Rahma
4	BOUCHAALA	Wafa

Ce procès-verbal de la Commission de Sélection des candidatures postulant pour une formation de 3^{ème} cycle LMD sera porté à l'information des concernés et après une période éventuelle de recours, les candidats présélectionnés seront convoqués pour l'étape de l'entretien.

3- 3^{ème} étape : Epreuve d'entretien

La même Commission du Doctorat ayant procédé à l'évaluation des dossiers et la présélection des candidats a fait subir la séance d'entretien aux quatre candidates présélectionnées. Cette épreuve s'est déroulée en présence d'un **Observateur neutre**, Professeur KHALFALLAH Nadra, du Département de Biologie Végétale, déléguée par l'administration de la Faculté.

Après la présélection, les candidates sont convoquées par mail et par téléphone à l'entretien pour le Mercredi 07 Décembre 2011 à 9h00, conformément aux directives du Département de Biochimie-Microbiologie.